

Prix sur demande

Location saisonnière villa

3 pièces

Surface : 60 m²

Surface terrain : 529 m²

Exposition : Sud est

Vue : Mer panoramique

Eau chaude : Electrique

État intérieur : Bon

2 chambres

1 terrasse

2 salles de douche

1 toilette



Villa Leucate

"LA MAISON DANS LES ARBRES" Dans ce cadre naturel et reposant, les écoreuils, la verdure et les vagues accompagneront vos repas en terrasse, à l'abri de tout regard. Pour 4 personnes, voire 6 maxi Vous pourrez stationner votre voiture sur les parkings gratuits, situés à 2 min à pied. L'accès à cette maison se fait par des escaliers extérieurs, dont la montée sera immédiatement récompensée par la vue panoramique sur la mer : ● Une cuisine ouverte, ● Un coin repas et un coin salon (avec un convertible et une télévision), ● Une grande terrasse en bois, ● Une chambre avec un lit en 140, un placard penderie, un meuble vasque et une douche avec vue sur la mer. ● Une chambre avec un lit en 140, un placard penderie, un meuble vasque et une douche. ● Wc séparés. **BON À SAVOIR** : - Cuisine équipée : Frigo congélateur, plaques au gaz, four, micro-ondes, cafetière à filtre, grille pain, machine à bière Seb Beertender. - Lave-vaisselle, lave-linge, aspirateur. - Terrasse équipée d'une plancha électrique, d'une table extérieure et ses chaises, et de trois bains de soleil. - Chauffage électrique, ventilateurs. **SITUATION** : - 5 min à pied de la plage et de l'esplanade de la Côte Rêvée. - 20min à pied du Carrefour Contact, 10min à vélo, ou 5min en voiture. - 35

Document non contractuel

23/09/2023 - Prix T.T.C



26.08.2023 au 02.09.2023 : 828,00 € / semaine Du 02.09.2023 à la Toussaint* : 690,00 € / semaine De la Toussaint* au 31.12.2023 : 434,70 € / semaine * le

Agence du Midi - 22 Avenue Jean Jaurès - 11370 Leucate

Tél: 04 68 40 04 06 - contact@agencedumidileucate.fr

Carte professionnelle n°CPI 1102 2018 000 030 466 - RCS Narbonne 789 291 432

Code NAF 7010 Z Activités des sièges sociaux - SIRET 789 291 432 000 19 - Garantie financière : GALIAN 180 000 €

au cours de l'année 2023. A ces tarifs, seront ajoutées : - La taxe de séjour, calculée par personne et par jour. - l'assurance annulation, responsabilité civile, assistance et rapatriement. (Coût de l'assurance : 3,10 % TTC de la location. En

Document non contractuel

cas de refus, le locataire s'engage à informer l'agence par courriel ou courrier recommandé, dans un délai maximum de 72 h à compter de la réception du contrat et à fournir concomitamment une attestation en responsabilité civile précisant la couverture sur les biens immobiliers et mobiliers).